

COMMISSION PEDAGOGIQUE DU JUDO-JUJITSU DU CD 68

La saison 2017-2018 n'est pas encore complètement terminée mais nous sommes déjà en mesure de pouvoir dire que cette première partie de saison a été positive et cela dans tous les domaines de l'enseignement du Judo-Jujitsu.

Ouverts à tous les judokas à partir de la ceinture bleue, les stages katas qui sont organisés par la commission départementale connaissent une bonne participation. Leurs contenus très variés permettent à l'ensemble des stagiaires de se préparer pour les katas mais également préparer les U.V., ou ils peuvent tout simplement être un moyen de recyclage, de perfectionnement pour tous les enseignants du Judo-Jujitsu.

Les judokas qui fréquentent les stages sont parfois des novices dans le domaine et les pratiquants qui se présentent aux examens de passage n'ont souvent qu'une idée rudimentaire de cet exercice. Les objectifs de ces stages sont donc multiples :

- faire progresser les judokas dans la pratique des katas,
- transmettre les éventuels changements afin d'être en phase avec ce que la F.F.J.D.A exige en sachant que c'est un examen national décentralisé.
- préparer à l'examen en apportant les quelques touches finales à une prestation déjà bien élaborée.

La meilleure manière d'envoyer un élève à l'examen c'est que le club se sente responsable de sa réussite en le préparant, en contrôlant son passeport et en ne l'envoyant que lorsque celui-ci est prêt.

Les critères à retenir sont :

1. Attitude qui englobe le cérémonial de la tenue (judogi impeccable, nœud de ceinture et postures)
2. Déplacements tsugi-ashi et ayumi-ashi maîtrisés ainsi que le rythme et les accélérations adéquates
3. Respect des trois phases dans chaque technique, déséquilibre, placement et projection valant Ippon. Cela implique également le contrôle de Uke
4. Respect de la chronologie du Kata
5. Tori étant responsable de son Uke, celui-ci sera responsable de la qualité de ses chutes, de la franchise des attaques qui doivent permettre à Tori de répondre de façon adéquate

Petit rappel : Pour se présenter au 1^{er} Dan, il est obligatoire d'avoir trois timbres de licence dont celui de l'année en cours ainsi que la signature de l'enseignant avec le nom lisible, le numéro de qualification reconnue, et pour éviter tout malentendu, ne pas rayer ni surcharger la date d'obtention de la ceinture marron (date avec le mois, le jour et l'année).

Nous tenons également à féliciter et à remercier Patrick et Jean-Paul qui nous représentent sur le circuit Katas.

Merci également aux clubs formateurs de nos minimes participants à la Coupe de France Minimes. Développer le Judo-Jujitsu aujourd'hui c'est ouvrir à l'ensemble de nos pratiquants l'accès à ses valeurs éducatives et transmettre aux nouvelles générations toutes ses richesses techniques et culturelles dont les enseignants sont les garants.

Le Responsable
Jean-Joseph BRUCKERT